

Procès-verbal du Comité Directeur du 27 AOUT 2021

Présents : M. Laguette (19 h 15), F.Chantriaux, F.Robin, F.Fouchet, J.L.Pacaud, C.Merlier, JM. Bruneau, F.Philippeau, P. Piau, P.Wolfarth, M. Amigues, A. Dodu, P. Wolfarth. J.L Barboza, E. Guérin.

Absents excusés: Fabien Lacombe et Xavier Périnet.

Assistants : F.Valo et Arnaud Avol.

Ordre du jour :

- 1) Informations générales,
- 2) Préparation et Organisation de l'Assemblée Générale 2021,
- 3) Modalités d'attribution de l'aide aux clubs sur les actions de promotion,
- 4) Vote sur les budgets prévisionnels 2021 - 2022 / 2022 – 2023,
- 5) Préparation de l'organisation sur l'action du club de St Marceau Orléans - "Changeons de regards 2021"
- 6) Questions diverses.

1) Informations générales

- Mot de rentrée du Président.
- Réception de 3 invitations aux réunions AG, le 3/09/2021 => USCTT : (F. Robin) / CJF Fleury (Jean-Luc PACAUD), USO (P. Piau).

2) Préparation et Organisation de l'Assemblée Générale 2021

- La convocation a été envoyée aux clubs le 27 aout 2021.
- Information protocole sanitaire à présenter lors de la réunion de rentrée.
- Fabien Valo demandera à la ville d'Orléans les conditions du protocole sanitaire pour l'AG.

3) Modalités d'attribution de l'aide aux clubs sur les actions de promotion

- Questionnaire en ligne envers les clubs en indiquant l'action à réaliser avec un coût de 500 euros sur présentation de justificatifs. Le dossier doit être déposé jusqu'au 31 décembre 2021. Les actions pourront être réalisées sur la saison 2021-2022.

4) Vote sur les budgets prévisionnels 2021 - 2022 / 2022 - 2023

Présentation d'Adrien du réel 2020-2021 Le résultat de la saison 2020-2021 fait ressortir un excédent de 45 787 euros lié entre autres au fonds de solidarité. La proposition d'Adrien est de provisionner cette somme afin de prévenir d'un futur contrôle fiscal sur les 3 prochaines années (période à risque de janvier à juin 2021). Au terme de cette période, les fonds devraient pouvoir être utilisés. Après cette opération, il sera affiché un déficit de 3 000 euros sur cette saison. C'est la prévision du risque et le principe de prudence.

Vote sur le résultat du bilan de 2020-2021 => 10 pour - 4 abstentions - 1 contre

La crise sanitaire a impacté le prévisionnel 2021-2022. Il y a donc une révision de ce dernier.
Charges/Produits : 101450 € voté en AG 2020.

Le révisé fait apparaître un total de charges de 114 940 € / Produits : 92863 €.

L'explication provient :

- Des aides aux clubs de 15 000 € (aide sur la promotion du sport : 10 000 € / aide des clubs en difficultés : 5000 €).
- De la proposition d'engager un contrat aidé porté sur le développement à compter de janvier 2022.

Vote sur le budget prévisionnel 2021-2022 / 2022-2023 => 10 pour - 4 abstentions - 1 contre

De plus un gel des tarifs est proposé pour la saison 2021-2022 : 15 pour.

Pour ce qui est de la trésorerie disponible :

- Au CACL : 49 555 €
- Sur le livret A : 76 842 €
- Comptes « titres ordinaires » du CACL : 2 086 €.

5) Préparation de l'organisation sur l'action du club de St Marceau Orléans - "Changeons de regards 2021" :

S. Guilbert, certains membres seront conviés à une réunion pour préparer cette manifestation.
P. Piau (arbitrage), F. Philippeau (matériel), F. Lacombe (handicap).

Le Comité va s'engager sur une aide logistique (locations de camion pour transporter les tables au Palais des Sports.

Fabien VALO sera également mis à disposition sur certains créneaux pour aider à l'organisation.

Enfin, le Comité prendra en charge l'organisation des tournois thématiques (communication, gestion des inscriptions et mise à disposition d'un JA).

6) Questions diverses :

Fabrice : Ping Tour 27/28 septembre 2021, Voir fichier de Fabien.

Projet d'acheter des mini-tables : dans le projet de l'ANS. Prendre contact avec la FFTT.

Christine : concours photos : le Comité n'a rien reçu.

Jean-Marc demande pourquoi la réunion se tient en distanciel. Frédéric répond (principe de prudence par rapport à la crise sanitaire, permettre aux élus qui ne sont pas présents sur Orléans

Ecrire à tous les JA pour que ces derniers viennent à la réunion de rentrée de l'arbitrage. Les informations sont consultables sur le site du Comité du Loiret dans la rubrique « Actualités ».

Enfin, Arnaud AVOL nouveau membre du Comité évoque son arrivée au CDTT45 et est ravi d'intégrer la CDJT afin d'apporter toute son expérience et son envie pour faire progresser le Comité dans ce domaine.

Prochaine réunion du CDTT 45 : Mardi 9 novembre 2021 - 19 heures.